

Etude d'infrastructures Schönbuchbahn

Electrification et mise à deux voies de la ligne ferroviaire actuelle avec suppression des passages à niveau.

Suppression du passage à niveau rue de Böblingen à Holzgerlingen



Infrastructure, ouvrage d'art

Client : Zweckverband Schönbuchbahn

Partenaire : basicc, elbas

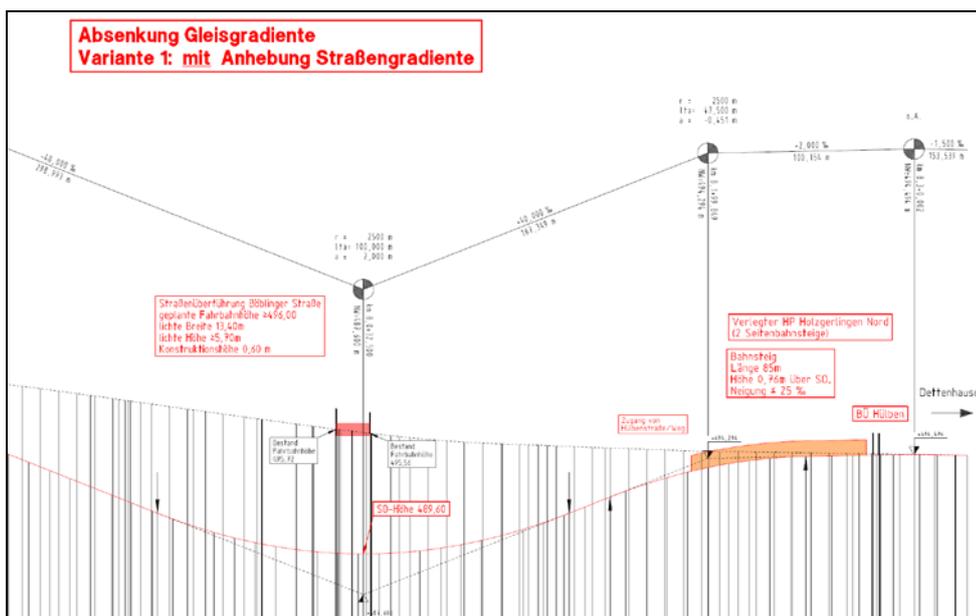
Fin : 2014



Vue du passage à niveau de la rue de Böblingen à Holzgerlingen Nord (2012)



Représentation des contraintes d'infrastructure à proximité du passage à niveau à Holzgerlingen



Profil en long du projet de franchissement de la rue de Böblingen avec déplacement de l'arrêt

Dans le sillage du renforcement du cadencement sur la ligne Schönbuchbahn et du doublement de la voie associé, les temps de fermeture des passages à niveau ne cessent de s'accroître. Par conséquent, pour les deux passages à niveau les plus fréquentés, une suppression de l'intersection est prévue avec mise en place d'un franchissement routier ménageant la possibilité de passage de convoi exceptionnel.

Pour le passage à niveau de la rue de Böblingen à Holzgerlingen, TTK a analysé les points de contraintes et a proposé plusieurs variantes de suppression en concertation avec la commune.

La proximité de la route nationale B464 en contrebas et sa connexion avec la rue de Böblingen rendent particulièrement compliqué un franchissement routier en-dessous ou au-dessus de la voie ferrée.

Suite à l'enquête préliminaire, un tunnel ferroviaire sous la route s'est avéré être la meilleure solution.

Dans cette configuration, la ligne présente une pente de 40 ‰ maximum et un aménagement en tranchée ouverte avec une section de tunnel sous la route est préconisé.

De chaque côté de la route sont également prévus un trottoir et une piste cyclable.

La halte ferroviaire actuelle est déplacée environ 250 m plus au Sud, après la tranchée et permet ainsi de améliorer la desserte du nouveau quartier résidentiel « Hülben » situé à proximité.

La réalisation des aménagements proposés est prévue pour 2016. TTK travaille actuellement à la rédaction des documents nécessaires à l'obtention du permis de construire.